

Nouvelle procédure d'inscription pour l'année 2017/2018

➤ Elèves résidant à Lille/Hellemmes/Lomme

Pas de changement dans la procédure d'inscription

➤ Elèves résidant hors Lille/Hellemmes/Lomme

3^e cycle/CEPI/COP/CHAM/CHAD

**Eveil/Initiation/1^{er} cycle/
2^e cycle/hors cursus (sauf disciplines rares et CHAM/CHAD/TMD)**

Ou
direction d'orchestre

ou

Disciplines rares :

- théâtre
- danse
- contrebasse
- culture musicale (analyse, écriture, orchestration, commentaires d'écoute, histoire de la musique)
- musique ancienne (clavecin, flûte à bec, viole de gambe, violon baroque, orgue, violoncelle baroque, traverso, basse continue)
- musique traditionnelle (percussions afro-cubaines, violon irlandais)

Accord de la commune pour conventionner avec Lille :

Application de la tarification au quotient familial

Refus de la commune :

Application d'un tarif forfaitaire de 1866€

**Échéance
30 juin**